

Prix 1,50

Abbé Julien BOZON

GUIDE DU TOURISTE

A

PORQUEROLLES

ET

Histoire abrégée des Iles d'Hyères

QUATRIEME EDITION

TOUS DROITS RESERVES

L'Ile de Porquerolles, la Perle des Iles d'Or, la plus jolie, et la plus pittoresque avec ses promenades sans nombre à faire à pied dans les pinèdes, le long des rochers abrupts et vers les criques délicieuses.

Quelques excursions : Le Cap des Mèdes, Presqu'île de Brégançonnet, Calanque de l'Oustaou dé Diou (la Maison de Dieu), Fort Sainte-Agathe, Fort du Bon-Renaud, le Phare, la Plage d'Argent, la Plage de La Courtade, le Fort de la Repentance.

Numérisé par Pierre LAURES Février 2002
extrait de : <http://mapage.noos.fr/porquerolles/>

PREFACE

En publiant cette quatrième édition, revue et augmentée, nous n'avons pas eu pour but d'indiquer aux touristes qui viennent à Porquerolles, les paysages qu'ils doivent y admirer, car nous avons maintes fois constaté que ces aimables visiteurs sont une élite dont le bon goût est le meilleur guide.

Ils traduisent généralement leurs impressions en déclarant que l'île est également jolie en toutes ses parties, mais présente un côté aimable sur sa façade nord et un côté grandiose sur sa façade sud, des contrastes ravissants.

Notre modeste ambition a été seulement de les conduire dans ce dédale de merveilles où ils pourraient, faute de temps, s'absorber sur certaines beautés, et commettre des oublis regrettables par ignorance des lieux.

A cet effet, nous leur recommandons de se procurer, pour leurs promenades, le plan de l'île, édité en carte postale à dix centimes. Cette carte indique les noms et les chemins et donne l'illusion du relief du terrain.

Nous signalons trois promenades indiquées par le *Guide*, enclavées aujourd'hui dans la chasse du propriétaire. Ce sont les excursions de la Vigie, du Cap d'Armes et du Brégançonnet. Mais les principales étant restées libres, notamment du Phare, des Mèdes et du Langoustier, elles suffiront à la plupart des personnes. Des permis de circulation sont d'ailleurs très aimablement accordés à toute demande adressée au Bureau de l'Exploitation Agricole.

PREMIERE PARTIE

APERÇU GENERAL

sur les îles d'Hyères

Les îles d'Hyères ainsi dénommées parce qu'elles sont des sections administratives de la ville d'Hyères, courent le long de la côte maritime du Var sur une longueur de 35 kilomètres. Elles sont séparées de la terre par une étendue d'eau d'environ 15 kilomètres.

Porquerolles seule s'en trouve plus rapprochée, parce que la presqu'île de Giens avancée dans la pleine mer, au bout de deux bandes de sable, vient lui tendre la main.

Comme tous les pays qui ont une histoire, ces humbles îles destinées à devenir un jour l'orgueil de la Provence et le rendez-vous de la France sportive, ont porté des noms divers. La poétique appellation *d'Iles d'Or*, venant après celle de Stœchades (îles semées en alignement), est sans contredit la plus brillante sinon la plus justifiée. L'esprit populaire en a trouvé l'explication toute naturelle : îles d'Or, îles de grandes richesses.

Il est plus exact d'attribuer à ces mots un autre sens. Les îles d'Hyères, extrémité sud de la Provence jouissent d'un climat exceptionnel. Le soleil *dore* constamment leurs rochers ; la culture de l'oranger (de la pomme d'*or*) y fut autrefois prospère ; les micaschistes qui sont pour ainsi dire la seule roche de l'archipel, y projettent, à la lumière du soleil, des reflets d'*or* et d'argent.

Mêlée d'abord à des souvenirs romains, l'histoire des îles se confond, pendant le moyen-âge, avec les vicissitudes de la piraterie mauresque et sarrazine.

Tour à tour prises et reprises aux *corsaires* par les Comtes de Provence ou par leurs Seigneurs particuliers, les îles ne jouissent d'une tranquillité relative qu'à de rares intervalles.

Les nombreux forts de François 1er, Richelieu, Napoléon, qui couronnent leurs pointes, attestent le besoin constant où elles furent de guerroyer et de se défendre.

Notons au passage, que le Conseil général du Var, désireux de ne pas laisser au département un nom qui n'a plus de sens ¹ a examiné à plusieurs

¹ L'arrondissement de Grasse où coule la rivière a été sectionné du département du Var pour agrandir le Comté de Nice devenu ainsi département des Alpes-Maritimes.

reprises le projet de faire changer l'appellation de Var en celle plus juste et très flatteuse de département des *îles d'Or* ou département de l'*Argens*.¹

Dans leurs grandes lignes et au point de vue profane, la faune et la flore sont, presque identiques dans les quatre îles du petit archipel. Les cultures principales, la vigne et les artichauts, occupent les parties plates, Porquerolles exporte des primeurs.

Les collines boisées de pins d'Alep et de pins maritimes sur les versants qu'ont respectés les incendies sont couvertes, vers les hauteurs, d'une brousse épaisse et vigoureuse formée par le romarin, le myrte, le cyste², la bruyère et l'agave, l'arbousier, tous arbustes qui atteignent souvent en ces lieux des proportions extraordinaires.

Le chêne vert, le chêne-liège, l'olivier, le genêt, le lentisque, le genévrier, plus clairsemés, sont aussi des plantes indigènes.

Nombreuses et abondantes s'y rencontrent les plantes d'ornement et d'importation, telles que le palmier, l'eucalyptus, l'agave, le yucca, le mimosa, etc., et cette variété de végétation aussi verdoyante l'hiver que l'été, rappelle par sa nuance générale exotique, l'image fidèle des paysages orientaux et nord africains.

Le faisan et le lapin abondent à Porquerolles et à Port-Cros. L'île du Levant n'a plus que le lapin. On trouve encore à Port-Cros quelques compagnies de perdreaux décimés de plus en plus par le braconnage.

Au printemps et à l'automne les oiseaux migrateurs s'abattent sur ces îles par bandes innombrables et les animent de leur aimable gazouillis. La grive, le merle, la bécasse, la tourterelle, le pigeon ramier, le vanneau, le sansonnet, et toute la foule ailée des autres petits oiseaux forment dans les bois et les cultures un pêle-mêle bruyant très goûté du chasseur.

Il est peu de voyageurs qui ne se disent surpris de la différence topographique de chacune des îles d'Hyères, et de la variété des paysages qu'il leur est donné d'y admirer.

L'île de Porquerolles, véritable *grain de beauté* sur la face de la Méditerranée, dont l'aspect lointain n'offre que l'apparence d'une montagne, est, néanmoins, dans sa majeure partie, un pays plat.

L'île de Port-Cros est essentiellement montagneuse et ses collines élevées vont mourir rapidement à la mer en formant de minuscules vallons.

L'île du Levant se présente au contraire sous l'aspect d'un plateau.

¹ Petite rivière du Var

² Les insulaires appellent messugues le cyste, aloès, l'agave, herbe à chat la germandrée maritime

La Traversée

Le touriste peut aborder Porquerolles par deux voies différentes : Hyères et Toulon. Chacune a un charme particulier. Il serait difficile d'avoir une préférence et logique de conseiller une voie pour aller et l'autre pour le retour.

Traversée de Toulon à Porquerolles

Les départs de Toulon s'effectuent au Quai du Parti, à bord d'un courrier, les dimanches seulement, à 7 heures du matin.

Vous prenez place à l'arrière d'un vapeur, de 25 à 30 mètres de longueur, l'*Ile d'Or*, d'une coupe svelte, effilée, capable d'affronter les tempêtes d'hiver.

Quelques minutes de brouhaha annoncent l'approche du départ. Des garçons épiciers, bouchers, limonadiers, des courtiers vont, viennent, déposent des paquets, des paniers, remettent des notes ; et sans que le calme renaisse, vous vous sentez glisser doucement le long de l'embarcadère, vous êtes en mer !

Le courrier donne un coup de sirène, se dégage de la Vieille Darse, encombrée de barques, de vapeurs, de torpilleurs et sort par une passe étroite.

Alors s'étale devant vous le plus imposant panorama que vous puissiez rêver : La Petite Rade, s'étend, bornée à l'horizon, de l'*est* à l'*ouest* par les collines de Saint Mandrier, Tamaris, La Seyne. Amarrés, de ci de là, à leurs coffres, des navires de guerre impressionnent par leur masse imposante, et tandis que les couleurs montent à l'arrière des navires, le courrier s'avance rapidement vers les musoirs de la passe de Saint-Mandrier.

La grande passe franchie, vous respirez déjà une autre atmosphère : Vous êtes dans la Grande Rade, puis en pleine mer dont la majesté vous envahit ; une solitude calme vous pénètre. Vous vous croyez parti pour un voyage au long cours, car Porquerolles se cache là-bas, derrière une montagne lointaine que vous voudriez déjà croire votre point d'atterrissement.

Filant 7 ou 8 nœuds à l'heure, vous aurez deux petites heures de traversée pour un parcours de 28 kilomètres.

Plaise à Dieu que le ciel vous soit clément et l'onde aussi, car le vent et les vagues tumultueuses enlèveraient à votre voyage une grande partie de son agrément.

Mais si vous avez le pied marin et qu'une petite tempête de printemps ou d'automne s'élève en cours de route, vous jouerez avec le roulis et le tangage. Vous portant de bâbord à tribord, de tribord à bâbord, vous épieriez les montagnes d'eau qui viennent vous assaillir. Les vagues s'amoncellent, déferlent, se confondent, s'affaissent, battent les flancs de votre navire, jaillissent en gerbes floconneuses et tombent en grosse pluie. Toutefois, ne craigniez rien, le

capitaine est prudent. De mémoire d'homme il n'y eut d'accident sur la ligne de Toulon-Porquerolles.

Vous laissez successivement à gauche le Mourillon et sa Tour Carrée, les beaux rivages de Cap-Brun, de Ste Marguerite et de la Garonne, les falaises de la Colle Noire et la baie de Carqueiranne, les petits écueils des Formigues fréquentés par les oiseaux marins, la côte ouest de Giens, vraie miniature des Alpes, et enfin le terrible Escampo-Bariou.¹

A ce moment commence à paraître nettement la forme allongée et montueuse de Porquerolles.

Le vapeur longe encore les parages de Giens, son village haut perché, ses riantes villas, le sanatorium René Sabran caché dans un fond de verdure. Puis c'est à droite la toute petite île de Ribaud avec un phare et une tour moderne, à gauche la Tour Fondue avec sa double jetée, pour le service de la ligne Hyères-Porquerolles. Encore quelques minutes et vous êtes au port.

A l'appel de la sirène, la population insulaire arrive. C'est une foule bigarrée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'officiers, de militaires de toutes armes, cent à deux cents personnes qui viennent recevoir leurs vivres ou assister en curieux à l'arrivée du courrier, car c'est la ville de Toulon qui ravitaille principalement Porquerolles.

Traversée de la Tour-Fondue

(Voie d'Hyères)

Les départs d'Hyères, bi-quotidiens depuis de longues années sont en voie d'amélioration par l'installation prochaine du chemin de fer d'Hyères, Giens, Tour-Fondue, et par des services de bateaux de plus en plus rapides.

Les départs actuels ont lieu à 8 heures du matin et 2 heures du soir par une voiture automobile stationnée à Hyères, non loin de la Poste, et les arrivées au port de la Tour-Fondue à 8 heures 30 et 2 heures 30.

Un troisième service, en été, est organisé : départ ; 5 h. du soir ; arrivée à la Tour Fondue, à 5 h. 30.

La durée de la traversée est de vingt minutes (6 kil.). Bien que cette voie n'ait d'attrait que par la vue successive des riches campagnes hyéroises, des Salins des Pesquiers, de l'étang du même nom et des campagnes de Giens, elle offre l'avantage très appréciable de réduire au minimum la traversée de Porquerolles qui est ainsi, pour tous les voyageurs, une partie de plaisir, sans jamais pouvoir donner une véritable prise au mal de mer. C'est le chemin naturel de Porquerolles

¹ Cote tourmentée par les vents du large, d'où son nom *renverse-baril* ou *échappe-baril*

Porquerolles

Superficie de l'île : 1.254 hectares ; longueur: 8 kilom. ; largeur: 2 à 3 kilom. ; pourtour : 25 kilomètres.

Population civile : 700 habitants.

Bureaux de postes, télégraphe, de tabacs, etc. Hôtels, restaurants, épiciers, etc.

Aucune comparaison ne peut donner une idée exacte du panorama qui s'étale à vos yeux.

Un regard circulaire sur cette rade en hémicycle, vous découvre à droite un bois épais dont les dernières racines viennent se baigner dans la mer, ensuite les blanches villas de Robert dont le seul aspect dit solitude exquise, site ravissant. Au centre un élégant minaret turc d'un profil très heureux ; à gauche une jeune plantation de palmiers et une masse compacte de maisons qui gravitent, sous un panache de pins, autour du majestueux fort Ste-Agathe. Vers le haut dans un cadre charmant s'élève l'église militaire. Il faut visiter son chemin de croix qui est un travail artistique exécuté au couteau par un soldat des «Joyeux» On admire aussi un autel aux attributs militaires et parmi les tableaux une copie du Christ de Prud'hon, offert par l'empereur Napoléon III à la paroisse de Porquerolles.

Autre curiosité, la sonnerie de l'Angélus est automatique.

Le service religieux est assuré par un ancien aumônier militaire de Porquerolles et de toutes les Iles d'Hyères. Depuis 1816 trois prêtres seulement se sont succédés à Porquerolles.

Les dernières maisons dont les toits affaissés ondulent dans la direction du phare vous rappellent fidèlement l'aspect d'un faubourg de la Grèce. Chacune à son jardinet les haies s'alignent comme des soldats rangés en ordre de bataille. — Nous pouvons bien parler le langage militaire en un pays où cet élément fut si important.— Trois ou quatre cents paisibles soldats y promenaient dans toutes les rues la bigarrure de leurs uniformes. Le marsouin y côtoyait l'artilleur, le légionnaire trinquait avec le pioupiou, le vétéran serrait la main du hussard ou du dragon. Le nègre, le Malgache, l'Indo-chinois n'étaient pour les insulaires l'objet d'aucun étonnement.

Et n'ayons garde d'oublier le Génie militaire, propriétaire des terrains qui avoisinent les forts. Les casernes en effet abritaient des soldats de l'active et des convalescents de toutes armes, jusqu'en 1915, date de la suppression du Dépôt des Convalescents et de la garnison. Depuis 1921 les casernes et les logements d'officiers sont loués par le Génie Militaire, à des particuliers.

Le village est tracé au cordeau, à la façon des nouveaux villages algériens. Les rues sont droites et méthodiques. La grande place sert de champ de manœuvres et de jeu de boules, et des maisons l'entourent de tous côtés.

A l'extrémité du village s'entend le ronflement d'une usine qui fournit l'éclairage électrique et la force motrice pour l'arrosage des cultures de la Ferme Principale.

Trois grands bassins en béton armé, de la contenance chacun de quatre millions de litres, ont été construits en 1906 sur les pentes des trois vallées principales :

Il est dit que Porquerolles forme un assemblage charmant de contrastes et de surprises.

Voulant faire de ce petit pays une grande terre, la nature l'a comblé de dons. Elle a paré ses collines et ses plaines de plantureuses forêts qu'éclaircissent à peine, et pour peu de temps, les incendies et la hache du bûcheron, «qui me coupe me taille, qui me brûle me fume», disent nos forêts.

Elle s'est plu à festonner sa rive Nord d'une coquette série de plages, d'un sable choisi, fin, argenté.

Varié brusquement les tons, elle a hérissé le côté Sud de falaises abruptes et nombreuses et si dissemblables qu'une vie de peintre n'en pourrait tracer qu'une ébauche. Nulle part la mer n'est aussi enchantée. Sa surface tantôt courroucée, tantôt polie comme une glace est sans cesse sillonnée par les navires voyageant entre les golfes de Gênes et du Lion. Pendant que les courriers d'Asie côtoient à distance la bordure des grands rochers du Sud les navires de guerre promènent leurs masses sombres devant le port, et font entendre la voix puissante de leurs canons.

Les eaux sont si bleues autour de l'île, et les paysages qu'elles forment avec la montagne et la forêt sont si parfaitement gracieux, que, nous croirions vraiment avoir découvert ici l'Eden antique.

Il nous sourit de penser que c'est au-dessus des plages ravissantes de Porquerolles que suivant l'expression de Mistral, s'échappa de la main du bon Dieu le pinceau qui azurait la voûte du ciel et qui bleuit les eaux de la Méditerranée où il se perdit.

Les administrations publiques ont reconnu et utilisé dans une large mesure les privilèges naturels de Porquerolles.

C'est ainsi que les *communications télégraphiques* dont sont encore privées tant de communes de France peuvent, à la rigueur, se faire en ce lieu, par trois bureaux distincts, le bureau municipal, le sémaphore, le télégraphe sans fil. L'installation du téléphone y est très prochaine depuis la transformation du bureau auxiliaire en recette simple.

Les Ponts et Chaussées ont construit, dans la rade, une jetée de deux cents mètres, véritable perche tendue aux pêcheurs et aux bâtiments de cabotage qui sillonnent la Côte d'Azur, jetée qui offre un abri sûr aux torpilleurs, aux

remorqueurs, aux sous-marins et à tous les navires de plaisance très fréquents sur ces côtes.

Dans la partie orientale de l'île, la Marine s'est choisi un champ de tir pour ses vaisseaux écoles.

C'est la même administration qui a élevé non loin de la vieille vigie un signal ou point de repère, en forme de Tour Eiffel tronquée, d'un profil assez curieux.

Les Postes et Télégraphes ont appliqué de suite à Porquerolles l'invention de la télégraphie sans fil.

On aperçoit de partout la grande antenne qui est montée dans le voisinage d'un phare à grand rayonnement.

Du haut du sémaphore des gardiens vigilants signalent les navires en détresse.

Plus au Nord, sur la même colline que le sémaphore se dissimulent imparfaitement derrière les pins les redoutables fortifications de la Repentance, dont la mission est de défendre la Petite Passe et la rade des Salins, et d'empêcher l'ennemi de choisir Porquerolles comme point d'appui contre la place de Toulon.

Enfin, n'oublions pas de citer l'héritage des vieilles générations ; tout le système de défense qui s'échelonne depuis des siècles sur la face qui regarde le Continent. En partant de l'ouest les forts aujourd'hui déclassés sont nombreux : Le Petit Langoustier, le Grand Langoustier, le Bon Renaud, le fort Ste-Agathe, le Lequin, l'Alycastre, et, sur le côté Est, le fort presque introuvable du Galéasson et les ruines de la Galère.

Quelques visiteurs se contenteront de cette esquisse rapide de Porquerolles, mais il en est qui voudront scruter la vie et les secrets intimes de la «Perle des Iles d'Hyères». Ils trouveront encore de nombreux aliments à leur saine curiosité : Nous les aiderons à cueillir les souvenirs des anciens temps, et notre but étant d'effleurer aussi les principaux détails géographiques, nous butinerons les plus belles fleurs de ces merveilleux paysages, sans négliger les vues d'ensemble, et les gracieux panoramas.

Procédant par méthode et par ordre d'importance des excursions, nous explorerons l'île en longueur et en profondeur, en débutant par la montée du Ste-Agathe qui orientera le touriste dans toutes ses promenades ultérieures.

PREMIÈRE EXCURSION

Pourtour du fort Sainte-Agathe

*Retour par les casernements et la batterie du Lion
(20 minutes)*

Dirigez vos premiers pas vers la droite des casernes en montant par un chemin qui conduit en cinq minutes à la porte même du fort. La vue sur l'île y est incomparable, et vous discernerez nettement dans le lointain, comme en un fond superbe de tableau, l'immense plage des Salins et les blanches maisons de la ville d'Hyères étagées sur le flanc des dernières collines des Maures.

En regardant le Port et la presqu'île de Giens, vous avez à droite la pointe des Mèdes, à gauche le côté du Langoustier, derrière vous le phare et toutes les falaises du Sud. Les Mèdes et le Langoustier sont les deux extrémités de l'île. A droite de nouveau, mais à vos pieds, se déploie la plaine cultivée de la Courtade bornée à l'est par la colline du Sémaphore et de la Repentance : à gauche la riche plaine de Porquerolles fermée à l'ouest par les collines de la Vigie.

La route qui traverse l'île dans la longueur est d'environ dix kilomètres ; les chemins qui la sillonnent en profondeur, de deux à trois kilomètres. Le village occupe à peu près le centre.

DEUXIEME EXCURSION

Le Phare et le Télégraphe sans fil

(Aller : 2 kilom. 1/2)

Quittant le village par la rue qui conduit à la Ferme Principale, vous continuerez cette route qui longe sur presque tout son parcours le lit d'un ruisseau desséché dénommé pompeusement la Garonne.

De loin, le phare vous servant lui-même de guide, se montre à vos yeux comme une tour blanche piquée sur une nappe de verdure. Vous laissez à droite le cimetière et les bassins d'arrosage. A quelque cent mètres plus loin, sur le même versant, le quartier de la Morotte a tiré une certaine célébrité des découvertes qu'on y a faites à diverses reprises en pratiquant des fouilles de maçonnerie. La mise à jour de tuyaux de plomb incita le directeur des travaux à pousser plus avant ses recherches. Il découvrit un pavé en mosaïque d'origine romaine. L'emplacement de deux chambres s'y dessina nettement et, sous des

débris de toute nature, apparurent les squelettes d'une femme et d'un enfant ; l'enfant paraissant reposer sur les genoux de sa mère.

Il est permis de visiter intérieurement le phare ¹ mais les lois sur l'espionnage interdisent l'entrée du poste de télégraphie sans fil.

Le phare de Porquerolles, le plus grand de là Méditerranée, après celui du Planier, a une portée de trente-quatre milles et un feu blanc intermittent, à éclats inégaux, que fournit le gaz de pétrole porté à incandescence par un manchon de 85 millimètres.

Le retour se pratique avantageusement par la belle calanque des Indiennes située à deux cents mètres à l'est et à gauche du phare. De là un chemin ramène à la route de Porquerolles.

TROISIÈME EXCURSION

Le Langoustier -Visite au souterrain des Pirates

La plage d'Argent

(Aller 4 kilom.)

Dans une autre sortie vous prendrez la route du Langoustier, vous longerez les cultures florales et maraîchères de la Ferme et vous traverserez la plaine de bon Renaud.

Le col du Langoustier de faible altitude, découvre subitement à vos yeux l'un des plus beaux paysages de la Côte d'Azur ; , une mer parsemée d'îlots, de merveilleuses découpures de côtes, une lumière féerique, des horizons lointains, des plages mignonnes, des forteresses altières. Et cependant, il plane sur ce versant une idée de solitude et d'abandon qui pèse. C'est la forêt de pins, c'est le rideau protecteur contre les vents d'ouest, qui par sa disparition a meurtri le paysage.

Vous voyez au passage les vastes ruines d'une fabrique de soude qui employa, au dernier siècle, jusqu'à cent cinquante ouvriers. Sur la droite se dessine encore la cheminée d'évaporation, sur la gauche s'élève la grande maison qui logeait le nombreux personnel de la douane et qui abrita plus tard les enfants de l'Assistance publique. On fabriquait par incinération des algues marines, la soude et la potasse pour les savonneries de Marseille.

L'exploitation ; prospère en certain temps, fut ruinée par la concurrence espagnole qui fabriquait à Alicante plus abondamment ces produits, en traitant la soude à Carille et aussi par le procédé plus moderne de Leblanc. Sa fermeture date de 1876. Elle avait été créée par MM. Gazino et Rolland en 1826.

¹ Offrir une petite pièce à l'employé de garde selon la coutume.

Voici le fort du Grand Langoustier. Savez-vous que cette fortification qui se détache si orgueilleusement dans le ciel, a tout comme l'humanité, une histoire ancienne et une histoire moderne ? Construite sous Richelieu elle servit longtemps la cause de la Couronne et assura la sécurité de l'île, Dotée de cellules, pour les enfants de l'Assistance publique, elle attira en 1886 l'attention de la France entière, en donnant lieu à un procès retentissant. La gendarmerie dut en faire le siège et parlementer avec les mutins renfermés dans ses murs. Les petits révoltés n'en sortirent qu'après avoir détruit les cellules, et obtenu des promesses formelles d'amnistie. On punit néanmoins les meneurs, mais M. de Roussen, le propriétaire de l'île, cessa de recourir à cette main-d'œuvre gratuite pour la culture de ses terres.

Tout auprès du fort du Grand Langoustier paraît encore la batterie de Ste-Anne construite en 1810, et près de la pointe extrême de Ste-Anne les vestiges d'un camp établi par Louis XIV.

La garnison de l'Infanterie Coloniale a choisi aujourd'hui ces parages déserts ¹, pour faire ses tirs de combats.

Erigé sur la crête de l'îlot voisin, le fort du Petit Langoustier émerge comme une tour flottante au-dessus de la surface des eaux. Il a la même origine que le Grand Langoustier et fut restauré sous Napoléon Ier

A quelque distance de ce dernier fort, surgit de la mer, avec des couleurs sanglantes, la balise de la Jaune garde qui indique des écueils dangereux. On pourra, sans aucun surcroît de fatigue, varier l'itinéraire de retour en suivant par la rive nord le sentier qui se dévide au bord de la mer et en copie les différentes sinuosités ; car il ne manque pas d'intérêt à visiter cette côte ouverte de Porquerolles où les plages disputent le terrain à d'insignifiants rochers.

Si vous partez de la ruine qui fut autrefois un poste de douane, à l'extrémité orientale de la plage du Grand Langoustier, vous comptez exactement deux minutes pour arriver au-dessus de deux pins perchés sur une petite falaise, les seuls d'ailleurs situés au bord de la mer, dans tout le voisinage. Un tracé de pas de plus en plus marqué descend à gauche du sentier, se dirige vers les pins, et tourne à droite avant de les atteindre. Suivez prudemment la piste qui s'engage à travers la crique rocheuse. Vous découvrirez avec étonnement, taillée dans le rocher, une galerie souterraine qui descend en escalier rapide, et vint déboucher, par une percée latérale, au niveau de la mer. Cette sortie est accessible en bateau, mais l'entrée supérieure fort bien dissimulée ne s'aperçoit de nulle part. Dans cette retraite ténébreuse sont pratiquées des niches d'une hauteur d'homme qui devaient permettre d'arrêter traîtreusement les profanes.

Il est à présumer que les pirates arrêtés dans leurs travaux, visaient à faire communiquer ce souterrain au-dessous de la trente-deuxième marche, avec un

¹ (1) On trouve en abondance au Langoustier le «lys de Porquerolles», *Pancratium Maritimum*.

autre souterrain creusé en pleine broussaille, à vingt pas plus haut dans la direction de Porquerolles

Ce sont là, certainement comme le veut la tradition, des artifices des corsaires africains toujours soucieux de dépister l'ennemi et de cacher le butin de leurs honteuses rapines.

Passé la pointe Rousset, passé la ferme ruinée de l'Aiguade, où s'immerge le câble télégraphique, on arrive au joli promontoire de Bon Renaud.

Ne manquez pas de remarquer ce genre de forteresse et ces plans de batteries, dissimulés par des tertres tapissés de ficoïdes. Vous retrouverez tout cela au Lequin, au Galéasson et trois fois à Bagau. Ces forts témoignent éloquemment par leur nombre des luttes que le Premier Empire eut à soutenir contre les Anglais autour de Toulon.

Çà et là dans la vallée s'observent encore des puits creusés par des troupes en campement.

Dans les mêmes lieux se dressa plus tard une forêt de tentes d'un autre genre, des abris improvisés où vécurent, de longues semaines, des familles qui avaient fui, éplorées, devant le choléra de 1882 à 1885 qui détruisait les villes de Toulon et de Marseille

On assiste depuis le promontoire du Bon Renaud à un changement complet de décor. Les parages déserts que l'on a parcourus cèdent le pas à des tableaux où dominent la note gaie et les teintes riches et variées.

Nous n'avons pas de peine à soulever le voile de l'avenir, et à nous représenter le désordre charmant des villas qui se partageront un jour ce rivage, jusqu'à la petite cité de Porquerolles.

La prospérité future de la première des îles d'Hyères puise sa raison d'être dans le secret désir que nourrit tout homme, de venir un jour sur une île. Les Anglais affectionnent leur île de Wight ; les Lyonnais se charment de la promenade de l'île Barbe ; Venise s'enorgueillit de ses gondoles. Pourquoi Porquerolles, la plus grande des îles de la Côte d'Azur, avantagée par sa situation très proche du continent, ne serait-elle pas appelée à devenir à la fois station estivale, hivernale et balnéaire.

C'est avec raison que le «Guide Joanne» s'exprime en ces termes à son sujet : «Le climat de Porquerolles est excellent, plus bénin que celui du continent d'en face, moins chaud, l'été, moins froid l'hiver, et toujours plus égal».

La neige y fait à peine une courte apparition tous les dix ans et la brise marine tempère agréablement les chaleurs de la canicule.

Plus heureuse que des stations voisines Porquerolles ne connaît pas la plaie des pays chauds : le moustique.

Jusqu'à l'acquisition de l'île par la Compagnie Foncière, il fut impossible d'acheter des terrains pour bâtir, et cela, avec l'insuffisance des communications par la Tour Fondue explique l'abandon relatif où s'est trouvé longtemps le beau rivage dont nous parlons.

La plage d'Argent, l'une des cinq grandes plages de l'île vient de dérouler son blanc ruban depuis Bon Renaud. Vous avez deviné à son grain d'une finesse extrême et d'un éclat argenté, le motif de sa jolie dénomination.

Il ne reste plus pour arriver à Porquerolles qu'à franchir quelques dunes de sable et à tenir le bord de mer entre la presqu'île de Pointe-Prime et le beau bois de Robert.

QUATRIÈME EXCURSION

Le Fort du Masque du Fer - Notre-Dame La Pointe des Mèdes Les ruines d'un village antique sur le plateau des Mèdes

(Aller : 6 kilom.)

Partez frais et dispos et l'estomac bien lesté, car vous entreprenez la plus longue excursion de votre séjour à Porquerolles Il vous serait même avantageux de louer une voiture ou un bateau pour épargner la fatigue du retour. La route de la Corniche, de même que le chemin à travers les casernes conduisent à un boulevard qui traverse la plaine de la Courtade.

Disons, en passant, que la plage de ce nom est avec la plage d'Argent celle que préfèrent les, baigneurs

Cessant sa maigre bordure de jeunes mimosas, de platanes et de pins, la route de Notre-Dame prend au bout de cinq minutes le mystère d'un sous-bois d'une beauté sans pareille. Et chose incroyable dans une petite île parcourue aux deux tiers, on reste sous le charme pendant plus d'une demi-heure. Les senteurs de la forêt, l'impressionnante solitude du paysage vous grise de bonheur...

A gauche sous les frondaisons des pins, s'ouvrent des échappées de lumière par où la mer apparaît miroitante et semée de voiles.

Mais voici le moment de quitter les rêveries que ne manque jamais de provoquer un peu d'abandon de la nature. La première route de gauche, conduit au fort du Lequin et la deuxième au fort de l'Alycastre ou du Masque de fer. Un sentier par le bord de la mer fait d'ailleurs communiquer ces deux forts.

Chaque pays dans un avenir lointain aura eu son Masque de fer ; Mais Porquerolles à la tradition constante et la vraisemblance. de son côté ; La galère royale qui transportait de Marseille à Ste-Marguerite le mystérieux condamné fut surprise par une tempête en face de Porquerolles et le Masque de fer relégué quelques jours dans une prison du fort de l'Alycastre. ¹

¹On crut longtemps que ce personnage était le surintendant Fouquet et une légende s'établit qu'il s'agissait d'un frère adultérin de Louis XIV. L'histoire a rétabli les faits : le Masque de Fer était Hercule Mattioli, secrétaire de Charles de Gonzague ; il avait trahi à la fois son maître et Louis XIV en vendant à diverses cours étrangères le secret de l'acquisition par le roi de France de la place forte de Mantoue. Quant au terrible masque dont on le disait

Il ne plane aucun doute au contraire sur les sombres assassinats que commirent les pirates de la Barbarie. L'un de leurs chefs, Ali, bâtit le premier, dit-on, en ces lieux un château-fort (*Ali castrum*, château d'Ali).

Tantôt écumeurs de mer, tantôt belligérants réguliers, les Maures étendaient de ce rocher, comme la pieuvre qui fréquente ses fonds, leurs puissantes tentacules, sur toutes les eaux environnantes.

Néanmoins, et parce que ce repaire dut être rasé ; le fort actuel est du ministère Richelieu. La France l'utilisa une dernière fois pendant la conquête de l'Algérie pour y enfermer des prisonniers et des prisonnières, otages ou vaincus dangereux. On y remarque des cellules et la salle des Dames

Citons pour mémoire la pure légende de la Tarasque qui à l'instar de celle de Rhodes et de Tarascon dévorait les troupeaux et les habitants du pays. Elle s'appelait la Lycastre et habitait la pointe qui garda son nom.

Un chevalier revenant d'une croisade contre les Sarrazins fit naufrage sur les récifs de Porquerolles et gagna à la nage cette île où il reçut des habitants la plus généreuse et la plus cordiale hospitalité.

Désireux de témoigner en retour quelque reconnaissance à ses bienfaiteurs, le chevalier mit à leur service, par une offre publique «sa protection, sa fortune ou son épée».

Les malheureux insulaires n'hésitèrent pas à lui raconter leurs malheurs et à exprimer leur grand désir d'être délivrés du monstre la Lycastre.

Homme d'honneur et de décision, le preux chevalier brandit aussitôt sa lance et ceint son épée. Il part pour ce glorieux combat. Le péril était grand, car, la Lycastre avait des dents de crocodile, des griffes de tigre et une cuirasse fort épaisse. Mais il arrivait parfois à ce monstre conscient de sa force de s'abandonner sur la grève, dans un profond sommeil, pour digérer tout à l'aise ses malheureuses victimes. Le chevalier saisit cet instant ; il s'approche en silence et son oeil expert surprend le défaut de la cuirasse. Sa lance d'une poussée vigoureuse perce le monstre de part en part et se brise dans ses chairs. Un rugissement effroyable retentit, qui fait trembler les échos d'alentour... Rapide comme l'éclair, la Lycastre a bondi : elle fond sur son audacieux adversaire. Mais celui-ci calme et terrible enfonce dans sa gueule béante son épée jusqu'à la garde... La bête s'écroule dans une mare de sang. Son râle est effrayant... Honteuse de sa défaite, elle ranime ses dernières forces et dans une convulsion suprême elle s'élance dans l'abîme.

Le vainqueur épouvanté lui-même de sa propre victoire s'affaisse sur le sol...

affublé, c'était un simple «loup» de gris de fer que Mattioli, interné à Pignerol, puis à Sainte-Marguerite, et enfin à la Bastille, portait sur son visage quand les circonstances le mettaient en contact avec les autres prisonniers (1694).

Encore tremblants et terrifiés les habitants de l'île, spectateurs lointains de cette lutte fantastique, s'approchent pour secourir leur sauveur. Le chevalier revenu maintenant à ses sens contemple les flots de la mer, rougis par le sang du monstre. Il jure et fait jurer à la population réunie que ce lieu, en mémoire du fait d'armes héroïque, portera désormais le nom de la Lycastre.

Nous quittons ce lieu, théâtre favori des crimes et des légendes pour la raison sans doute qu'il se trouve en face d'un paysage d'une beauté trop sévère. La grande baie aux eaux d'émeraude et la plage de Notre-Dame s'y ouvre splendide en effet. Mais l'imposante roche des Mèdes au front chauve, et dénudé se dresse durement devant nous ; les petites anses voisines ne sont gracieuses que sous, un soleil en fête, et le bois lui-même, suivant l'état du ciel, paraît moins propice au peintre qu'au malfaiteur.

La marche sous bois est presque, terminée. Les chênes lièges commencent à apparaître sur les contreforts de la Repentance. Nous sommes dans la grande plaine de Notre-Dame.

Pourquoi cette appellation ?

Nous retrouvons la même à Port Cros. Ce sont les mêmes moines défricheurs qui en sont les auteurs pieux.

Notre-Dame est un immense berceau auquel a été funeste l'éloignement du village principal. Aussi les pins et la broussaille ont profité de leur liberté, et seuls, quelques hectares de culture agrandis récemment par le nouveau propriétaire ont résisté à l'envahissement.

Aujourd'hui un grand bassin d'arrosage tient société à une maison de campagne et à la grande ferme qui est suivant la version la plus probable, le monastère restauré des moines du Thoronet et de St Augustin.

Les enfants de l'Assistance Publique furent logés dans cette même ferme, de 1883 à 1886.

Autre détail historique. Quand M. de Roussen fit creuser les fondations d'une écurie, on découvrit dans un état de conservation parfaite une pierre tombale avec épitaphe romaine, Cette pierre conservée à Porquerolles, dans la villa de M. Cunéo, porte ces lettres gravées : D M VASSIA, C. L I B, T Y C H E A D Q V I E S C, qui se traduisent par : «Aux Dieux Mânes, Vassia épouse de l'affranchi Tyche. Qu'elle repose en paix»

Nous avons laissé sans, nous en apercevoir la route des Mèdes, fascinés par la large éclaircie de Notre-Dame. Revenons vers-la mer en suivant le chemin qui borde la droite des cultures. Nous jetterons un coup d'œil, au retour seulement, sur notre gauche, aux puits à demi comblés des Régiments de la Méditerranée.

La route des Mèdes ne mérite plus que le nom de sentier quand on approche de la région balayée par les obus. ¹

¹ Les excursions sont interdites dans ces parages aux *jours de tir* seulement.

Encore quelques minutes et l'on contourne le champ de tir au-devant duquel est couché comme une énorme baleine le cuirassé «Iéna». Ce malheureux navire dont l'explosion à Toulon en 1906 fit plus de cent victimes, avait été péniblement remis à flot. Il fut conduit à Porquerolles où l'on utilisa sa coque pour des expériences de tirs avec des obus tronqués et des poudres à gaz asphyxiants.

Il est aujourd'hui livré comme son émule d'infortune le «Liberté» aux travaux de la démolition.

Vers-la pointe extrême de l'île, avant les îlots des Deux Frères, sont les ruines d'une batterie du siècle dernier, et tout auprès d'elle, adossée au rocher, la caserne d'un détachement de vétérans de la Flotte, chargés de ramasser tous les débris marchands des projectiles et principalement les obus non explosés qui jonchent tout le voisinage.

Il est intéressant de faire le tour de la casemate des marins et de descendre au bord de la mer, pour admirer l'aspect sauvage du versant oriental. Un beau rocher en aiguille dit le «Corsaire» s'y dresse comme une sentinelle géante, de la mer, vers le ciel.

Plus loin, de nombreux blocs détachés d'au-dessus de vos têtes, portent, des traces remarquables de minerai de fer.

On dit (c'est une légende à détruire croyons-nous) qu'il existe dans les environs une grotte marine accessible en bateau seulement et une autre grotte qui serait le point d'aboutissement d'un long tunnel communiquant jadis avec Notre-Dame ?

Personne, au retour, n'omettra l'ascension des Mèdes ¹, et je vous engage à en pratiquer la montée par le côté ouest qui fait face au continent. L'accès par l'est est moins facile à découvrir sera réservé à la descente

Du haut du champ de tir, sorte de ravin creusé par les obus, frayez-vous un chemin à travers la petite broussaille en obliquant insensiblement à droite. Vous déboucherez entre les deux plus hauts sommets des rochers. L'abord du plateau s'annonce par des pierres de construction, écroulées du mur d'enceinte. Dix à douze maisonnettes dont il ne reste que des pans de murs en pierre sèche sont là, qui attestent une occupation romaine d'abord, mauresque ensuite, car des poteries étrusques y a été découvertes par le savant collectionneur de Porquerolles, feu l'abbé Ollivier. Et nombreux s'y trouvent encore sous le pic de l'amateur les débris de pierres tumulaires et de poteries de style barbaresque. Malheureusement une végétation épaisse de ronces, de myrtes et de genévriers, a rendu dans ce village antique la circulation assez pénible.

Il n'est pas difficile de juger que ce plateau assis sur de superbes rochers aux arrêtes crénelées et menaçantes qui dévalent en cascades jusqu'à la mer,

¹ De même qu'à Brégançonnet et à Pointe Prime On trouve sur les Mèdes la plante rare dite Dauphinelle de Requier, qui est un superbe pied d'alouette aux fleurs bleues

devait former le plus beau poste d'observation, et le repaire le plus inexpugnable des pirates musulmans.

Comme pour mieux les servir, une grotte naturelle qui dissimule ses deux entrées dans une hachure de la montagne (sous des blocs éboulés), leur offrait une cachette inviolable, en cas d'attaque des chrétiens.

CINQUIÈME EXCURSION

L'Oustaou de Diou

(Aller et retour : 4 kilomètres)

Si nous comparons la Provence à un rosier fleuri garni de ses épines, il faut nous attendre à faire la connaissance, quelque jour, du désagréable mistral. Les anciens disaient :

**Mistral, Parlement et Durance
sont trois fléaux de Provence.**

Sur presque tout son parcours, la facile promenade de l'Oustaou de Diou ¹ est abritée des vents d'Ouest. Elle pourra donc être réservée pour un jour de mistral.

Au bout de la rue de l'Ecole un chemin monte dans le joli bois de Ste Agathe. Il parvient assez vite au col des quatre chemins et suit l'arête arrondie de la colline jusqu'à la maison solitaire de l'Oustaou de Diou. Dès que cette maison est dépassée, le sentier vient toucher l'extrémité des cultures et reprend vers l'Est la direction des pins. Une faible montée suivie d'une courte descente ne tarde pas de conduire en vue de cette calanque mystérieuse, où l'on respire avec délices les essences des pins mêlées aux effluves de la mer. Coin charmant qui ressemble moins à un rivage qu'à une corbeille de verdure. L'horizon y est restreint mais l'attrait n'en est que plus doux.

De chaque côté de la baie des pins d'Alep s'agrippent aux rochers en profitant de la moindre motte de terre. Habités à fléchir sous le vent ils gardent de cette contrainte répétée les formes les plus bizarres.

Le sentier du retour est le même que celui de l'aller jusqu'à la sortie de la forêt. On gagne alors la gauche des cultures pour monter peu après dans la colline par le premier chemin rapide et bien tracé qui aboutit au lieu déjà vu des Quatre-Chemins. On longe encore le versant droit de deux mamelons boisés. Sur le premier se voit un moulin à vent en ruines, auquel les militaires ont donné plaisamment le nom de «Tour du Bonheur».

¹ Mot provençal qui signifie *maison de Dieu* ou *abri providentiel*.

Déjà apparaîût la nappe d'eau verdâtre (couleur empruntée des pins) du bassin de la Courtade. Le sentier devenu mauvais dévale ; rapide maintenant, par la gauche du bassin et laisse briller au loin les couleurs azurées de la mer jusqu'à l'orée du bois, il faut à regret, fouler un sol sacré et marcher sur une véritable nécropole où reposent encore malgré une exhumation solennelle (Souvenir français, 1902), une légion de soldats rapatriés de Crimée. Vingt mille convalescents ont campé en 1853 à la Courtade et à Notre-Dame. Napoléon 1er avait, déjà rassemblé dans ces mêmes lieux une armée de 23.000 hommes pour former ses régiments de la Méditerranée, qu'il destinait à contenir les Anglais maîtres de la rade des Salins¹.

Tout porte à croire que les anciens habitants de l'île avaient bâti des maisons sur les-deux versants du St-Agathe, car on a retrouvé plus d'antiquités sur le versant de la Courtade qu'à la Marotte et à Notre-Dame. Les constructions actuelles datent presque toutes au contraire du régime amélioré des concessions (1829).

Sur la plage de la Courtade la mer a mis à jour des amphores d'une origine incertaine (romaines ou arabes), des squelettes reposés sur des pierres tumulaires arabes et plus récemment un vase lacrymatoire, des ossements et des urnes, renfermant des pièces de monnaie romaine.

En 1906, près du sanatorium militaire, des dallages anciens ont été 'démolis dans les travaux de terrassement du boulevard Notre-Dame.

¹ Napoléon n'a jamais rassemblé à Porquerolles 23.000 hommes et les Régiments de la Méditerranée n'y ayant pas été formés quoique M. Chassignat l'ait écrit.

En effet, après avoir longuement fouillé et compulsé à ce sujet la correspondance de Napoléon 1er il résulte de mes recherches personnelles que la garnison des trois îles de l'archipel hyérois n'a jamais dépassé de 3.200 à 4.000 hommes au moment où l'escadre anglaise essayait de mouiller en rade d'Hyères en 1811 elle n'était pas à ce chiffre auquel une lettre de Napoléon du 30 août de cette année-là ordonne qu'elle soit portée d'urgence ; sur les quatre bataillons d'occupation alors prévus, un devait être à l'Île du Levant, deux à Port-Cros et le dernier seul à Porquerolles, soit de 800 à 1.000 hommes. Quant aux régiments de la Méditerranée, une lettre officielle des archives du Ministère de la Guerre en date du 5 juin, est venue corroborer le résultat de mes recherches. Ils, ont été formés en Corse plus tard, quelques bataillons de l'un d'eux furent seulement détachés aux îles d'Hyères, pour en assurer la défense éventuelle. (Cette note est due à l'obligeante amitié de M. Potinière, officier d'artillerie, qui a réuni de nombreux documents pour l'histoire des îles d'Hyères).

SIXIÈME EXCURSION

La Calanque de Brégançonnet

(2 heures, aller et retour)

La calanque de Brégançonnet située à l'extrémité sud de la plaine de Bon Renaud offre une certaine ressemblance avec celle de l'Oustaou di Diou. Elle a plus d'ampleur et plus de mélancolie. Que d'artistes ont déjà posé leurs chevalets sur les falaises qui la dominent.

Du haut du rocher couronné de pins qui forme une mignonne presqu'île, le spectacle un jour de tempête est des, plus grandioses. On entre dans une rêverie intense lorsqu'on se prend à y écouter le chant solennel du vent du large. Son rythme se cadence avec les bruits aigus du vent qui siffle dans la forêt. Des vagues bouillonnent effrayantes, au fond de l'abîme ; elles s'élancent à l'assaut des falaises, puis retombent en livrant un second combat aux vagues qui succèdent.

C'est en ce lieu aussi que vous pourrez assister aux plus beaux effets de coucher de soleil en mer ; vue reposante qui complète à merveille le plus riche des tableaux.

SEPTIÈME. EXCURSION

La Repentance, le Sémaphore

(2 heures, aller et retour)

Peu de touristes se laisseront guider sur les hauteurs du sémaphore (147 m. d'alt.) ils se priveront de la jouissance d'un des plus beaux panoramas de Porquerolles.

A l'extrémité du boulevard de la Courtade, lorsqu'il incline à gauche dans la forêt, un sentier très battu s'échappe pour gravir en ligne directe la colline et rejoindre la route carrossable de la Repentance au Sémaphore.

Les forts de la Repentance servaient de casernement à un peloton d'infanterie coloniale en activité de service. ¹

Du Sémaphore la vue est féerique. Elle s'étend par une exposition propice du soleil (le matin), sur toutes les îles d'Hyères, sur le littoral, sur Toulon, Manteau et Tamaris. On prendra, au retour, le sentier du Sud qui continue par les crêtes, rejoint le bois de l'Oustaou de Diou et aboutit à la Courtade

¹ Nous apprenons au dernier moment que ces forts vont être déclassés et la défense des îles confiées exclusivement à la Marine.

HUITIÈME ET NEUVIÈME EXCURSION

La Galère, le Galéasson

(4 heures, aller et retour)

Ces deux excursions peuvent se faire du point de départ commun de Notre-Dame.

La Galère dont le sentier d'accès cotoie la colline orientale de la vallée est une calanque très abritée des vents d'ouest, et fréquentée par les pêcheurs.

Site pittoresque comme toute cette côte de l'île. Sur la pointe de gauche, ruines très effacées d'une batterie ouverte (1802). Vue sur les proches îlots du Grand Saranié et du Petit Saranié. (Abondance du poisson dit Saran).

La batterie du Galéasson, plus à gauche et bien en face des îles de Port-Cros et du Levant est une construction de même date et de même style que le Bon Renaud et le Lequin. On y parvint par un bon chemin qui monte sous bois, à gauche de la ferme de Notre-Dame.

DIXIÈME ET ONZIÈME EXCURSION

Les falaises du Sud - La Grande Cale

(1 heure 1/2, aller et retour)

Le Cap d'Armes

Jadis un long et capricieux sentier reliait les deux extrémités de Porquerolles par la crête des rochers du Sud. Pareille promenade, d'une fatigue extrême, n'est plus possible aujourd'hui. En maints endroits le fil d'Ariane est coupé. Mais nos précédentes sorties ont abouti assez souvent aux falaises pour que nous puissions nous restreindre, et ne visiter de ces beautés, qu'un spécimen très accessible, la Grande Cale. Citons avant, toutefois, les déserts et la calanque du Cap d'Armes dite aussi Gorge du Loup qui s'étendent à droite de la station du Télégraphe sans fil.

Divers chemins échappent à gauche de la route du phare. Le plus agréable, assez mal tracé à son début, monte à mi-chemin entre Porquerolles et le phare sous des bocages qui embaument le pin et l'eucalyptus. Il passe à gauche d'une maisonnette et rejoint, à la lisière du maquis le chemin proprement dit de la Grande Cale.

Parvenus au point désiré vous, ne vous contenterez pas de, plonger vos regards émerveillés au fond de l'abîme. Vous pousserez une pointe à droite,

vous réservant d'explorer la gauche dans votre retour par l'Oustaou de Diou. Ici la mer scintille profonde sous la ramure de quelques arbustes audacieux. Là, des à-pics effrayants vous donnent le vertige. Il n'est pas de corniche plus impressionnante et plus sauvage.

Cette promenade est abritée de tous les vents, jusqu'à l'approche des falaises.

DOUZIÈME EXCURSION

La Vigie

(1 h. 1/2 aller et retour)

On, choisira, pour la dernière sortie, le sentier qui passant au bas du grand bassin d'arrosage, voisin du cimetière, s'en va rejoindre le bord de la mer au dessus des falaises, et garde ensuite la crête de la montagne jusqu'à la Vigie. Par un soleil propice d'après-midi on contemple toujours avec délices du haut de ce mamelon où trône une toute petite mesure, le très coquet panorama du village de Porquerolles et les dentelures admirables de cette véritable île de Calypso.

Quel touriste n'a déjà remarqué la douce harmonie des noms que le «Guide» lui a cités ? : «La calanque de l'Indienne», «la Repentance», «Notre-Dame», la plage d'«Argent»

Continuant la poétique série, nous descendrons de la Vigie par le bois du «Rossignol chantant» ; puis-nous borderons la mer par le «Palmier» et la «Prairie», pour venir nous reposer enfin, à l'ombre de l'antique forteresse de Ste-Agathe.

NOTA. - Nous devons prévenir le lecteur que les excursions de la Vigie, du Cap d'Armes et du Brégançonnet se trouvent aujourd'hui enclavées dans la chasse du propriétaire de l'île ; mais des permissions sont accordées aux personnes qui les demandent dans un but de simple promenade

DEUXIÈME PARTIE

Histoire Abrégée

DES ILES D'HYÈRES

Noms et étymologies

Les îles d'Hyères, par leur situation d'avant-garde de l'Europe occidentale ont été, dès les premiers temps, un pied à terre de colons migrants. Elles ont senti le fer de toutes les invasions barbares et de toutes les guerres antiques. Elles ont reçu aussi les premiers effluves des civilisations grecque et romaine.

Cependant aucun historien ne s'est étendu longuement sur les faits importants dont elles furent le théâtre. Et nous sommes plutôt redevables des notions que nous possédons à leur sujet à des chercheurs patients qui, en travaillant à constituer l'histoire du littoral hyérois et du comté de Provence, ont mis en lumière des documents que nous allons coordonner.

Les meilleurs auteurs de l'antiquité, Strabon, Pline l'Ancien et Ptolémée appelaient *Stæchades*, les groupes des îles d'Hyères et de Marseille, *Stæchades majores* les premières, *Stæchades minores*, les secondes. Ils donnaient spécialement les noms *Sturium* à Porquerolles *Phœnice* à Port-Cros, *Phila* à l'île du Levant. D'autres au contraire donnent les noms de *Sturium*, *Phœnice* et *Phila* aux îles marseillaises d'If, de Ratoneau et de Pomègue, et appellent les trois grandes îles d'Hyères Proté, Mèse et Hypœa.

D'où vient le mot *Sæchades* ? Du mot grec *stoïchades* rangées en ligne, ou suivant Diocorides de *sticha*, plante qui serait une sorte de thym ou mieux la lavande *stæchas* *lavandula stæchos* qui croît abondamment dans tout l'archipel.

Le nom de Porquerolles paraît être une corruption de Port et Oiles ou Port aux Olles, car il y eut autrefois dans l'île sous la domination sarrazine des fabriques d'amphores appelées olles (*oulo* en provençal) et les vestiges n'en sont pas rares. Cette étymologie semble préférable à celle qui fait dériver Porquerolles, de porcs (sangliers) et oiles (amphores).

Porquerolles dut en effet être connue par son port qui exportait des olles comme Port-Cros fut connue par son port *creux* qui fit Port-Cros.

Avant l'ère chrétienne

«Avant l'ère chrétienne, dit Chassinat, le sort des îles d'Hyères fut en quelque sorte d'appartenir à toutes les nations du monde».

Les Celtes leurs premiers possesseurs connus en furent chassés par les Liguriens. Les liguriens en furent chassés par les Romains. «Les Phocéens établis à Marseille y fondèrent des établissements qui eurent une certaine importance : plus d'un historien en fait foi. Suivant Strabon ces îles avaient même déjà depuis longtemps des garnisons marseillaises, pour les défendre et les garantir contre la descente des pirates africains».

Un autre peuple, les Phéniciens, dont les expéditions commerciales sont restées fameuses fréquentaient ces rivages et échangeaient leurs laines, verres, métaux ouvrés, etc., avec le corail que les indigènes avaient coutume de pêcher pour parer leurs armes.

Epoque romaine

Vers l'an 43, l'empereur romain Claude 1er parti d'Ostie pour se rendre dans la Grande-Bretagne vint, poussé par une violente tempête, chercher un refuge aux Stœchades.

A l'époque des guerres civiles qui ensanglantèrent le Grand Empire et préludèrent à sa chute, le célèbre Valens général, de Vitellius, y fut battu et fait prisonnier par Valenus Paulinus, gouverneur de la Narbonnaise, partisan de Vespasien.

«Dès les premiers siècles du christianisme, dit l'auteur déjà cité, les îles d'Hyères devinrent plus fameuses encore par les fondations, les travaux, les écrits et la renommée des pieux personnages qui étaient venus s'y établir. Denis Faucher (Annales Provençales) rapporte que Saint Honorat qui fonda en 375 le célèbre monastère des Lérins, dans l'île de ce nom avait été auparavant se recueillir et s'édifier auprès d'un pieux ermite, Caprais, illustre par sa sainteté et, par la vie solitaire qu'il menait dans les Stœchades. Ainsi Saint Honorat n'aurait été «que l'imitateur de la vie chrétienne qui se pratiquait déjà dans nos îles, véritable berceau du christianisme gaulois. Il nous appartenait d'en revendiquer l'honneur pour elles.

«Plus tard au commencement du Ve siècle les moines de Lérins se confinèrent en assez grand nombre sur l'île du Levant où ils fondèrent une succursale du monastère des Lérins».

«Leur directeur Saint Théodore, appelé à succéder à Saint Léonce, évêque de Fréjus, fut le troisième évêque de cette ville.

«L'île du Levant était alors bien cultivée, couverte des vignes, d'arbres verts, de végétaux précieux qu'Hyères recevait d'elle et d'une multitude de petites maisons d'exploitation, dont l'éparpillement sur les plateaux, et dans les vallons, la faisait ressembler à une Thébaïde peuplée.

«La classe des Frères servants s'occupait de l'agriculture et dirigeait d'après les vues des administrateurs l'intelligence et les bras des colons auxquels on avait accordé des concessions de terrains. Un monastère semblable, mais moins considérable et moins célèbre, avait encore été fondé par les moines de Saint Honorat dans l'île de Port-Cros.

«Sur ces îles, une pensée unique donnait l'impulsion à la culture, aux constructions, à la pêche du thon et du corail, à la fabrication des cordages, aussi bien qu'à l'étude de la théologie, la copie des manuscrits, ornés de précieuses miniatures, à la musique et la poésie»

Epoque des invasions Domination des Francs.

Déjà avant la chute de Rome survenue en 476, la Provence, et avec elle les îles d'Hyères détachées de l'Empire Romain, étaient passées sous la domination des Wisigoths. Elles furent enlevées à ces nouveaux maîtres par Théodoric qui les réunit au royaume des Ostrogoth fondé par lui-même, sur les provinces septentrionales de l'Italie. Changeant encore une fois de nationalité elles passèrent sous Théodebert à l'Australasie et firent partie de ce royaume franc jusqu'à l'avènement de Charlemagne.

On sait que le Grand Empereur devenu roi de Neustrie par la mort de Pépin le Bref parvint à réunir sous son sceptre, avec l'Austrasie toute la vieille Gaule et une partie de l'Allemagne, de l'Italie, et de l'Espagne. Mais ses successeurs n'ayant pas hérité de ses qualités administratives et guerrières, les anciennes divisions de territoire réapparurent, et chaque comte préposé à la surveillance d'une province ne tendit plus qu'à y établir sa souveraineté personnelle. Ce fut le point de départ de la féodalité.

Sous le royaume et le Comté de Provence

Le duc Boscon, gouverneur de Provence, beau-frère de Charles le Chauve, fût un de ceux qui réussirent à se rendre indépendants. Il se fit sacrer roi d'Arles et de Provence le 15 octobre 879.

Les îles d'Hyères ne recevaient du reste que faiblement, le contre coup des événements politiques qui se déroulaient sur le Continent. Portion éloignée du royaume (bientôt du Comté), elles restaient généralement abandonnées à leurs propres moyens de défense.

Entre le Xe et le XIIe siècle elles relevaient nominativement du fief d'Hyères *maison Fos*, créé par le nouveau roi en faveur de son frère. Pons.

Porquerolles particulièrement fut plutôt la propriété des pirates d'Afrique.

Un monastère y avait été fondé au Xe siècle par les moines du Thoronet. En 1160 les corsaires mauresques opérèrent une descente dans l'île et y exercèrent un pillage en règle. Ils emmenèrent les habitants et les, moines en captivité.

Selon l'historien Bouche, ce monastère avait été construit et déjà habité par des moines plus anciens et peut-être contemporains de ceux de l'île du Levant

L'asile de Notre-Dame tomba encore plus d'une fois aux mains des pirates, mais les moines le rebâtirent avec une constance inlassable.

Charles II, comte de Provence, et roi de Sicile, sembla inaugurer enfin une nouvelle ère pour ces malheureuses îles. Prince intelligent et actif, il songea que le meilleur moyen de les protéger serait de les donner en propre à un homme puissant et courageux. En conséquence, il concéda Porquerolles par lettre d'inféodation du 7 août 1304 à Pierre Mège, de Toulon, sous la réserve que tout le revenu, en surplus de 25 livres, reviendrait au souverain, et avec les seules réserves des droits du roi et des tiers particuliers, et du droit de tenir garnison dans le château, pour la protection des habitants.

Ce document est précieux parce qu'il nous apprend que le château Ste Agathe, dont on ne connaît pas l'origine était déjà construit et devait peut-être, depuis longtemps déjà, servir de citadelle, tantôt, dans les mains des chrétiens, tantôt dans les mains des pirates.

Etant donné la profusion de châteaux forts dont nous a dotés la féodalité, cette forteresse remonterait vraisemblablement au Xème siècle et aurait, été élevée par les ordres des Seigneurs de Fos, propriétaires d'Hyères et des îles.

Le but des Maures, on s'obstinant à occuper les îles d'Hyères, ne fut jamais de les *coloniser*, au vrai sens du mot, mais de s'installer dans des forteresses naturelles ou artificielles et de se créer des bases d'opérations pour se ravitailler dans leurs courses, fondre à toute occasion sur les, navires marchands et piller les richesses des côtes de Provence. Leurs déprédations étaient si redoutables, si fréquentes et durèrent si longtemps qu'un ordre royal abrogé seulement par Louis XIV défendait même de cultiver le littoral des Salins, de peur d'occasionner leurs razzias jusqu'aux portes de la ville d'Hyères.

Il faut dire que le métier d'écumeur de mer paraissait si enviable, en ces temps, que les marins génois eux-mêmes ne se faisaient pas scrupule de mettre à contribution les navires des Français et de faire en pleine paix des incursions dans leurs terres.

Au XIe siècle un moine aurait rempli la France de sa renommée et illustré les îles d'Hyères par l'éclat de son nom et de ses écrits. *Le Monge des îles d'Or*¹

¹ Le personnage du Monge des îles d'Or aurait été créé de toutes pièces par Nostradamus dans son livre : *Vies des plus célèbres et plus anciens poètes provençaux* (1575).

M. Chabanneau dans les *Annales du Midi* N° 75, démontre son inexistence. Nul auteur, dit-il, contemporain ou plus récent ne fait mention du Monge des Iles d'Or. Les œuvres qu'il aurait composées ont été vainement cherchées d'ans les bibliothèques où elles

était de l'illustre famille des Cibo de Gênes. «Singulier et parfait en toutes sciences et langages dit la vieille chronique : il écrivait divinement bien et de toutes façons de lettres. Quant à la peinture et l'enluminure il était exquis». Il rendit un nouveau lustre au monastère de l'Île du Levant qu'il avait trouvé désert et abandonné. C'est lui qui paraît avoir donné le premier dans ses écrits le nom *d'Iles d'Or* aux îles du Levant et de Port-Cros. Nous verrons que ce nom fera fortune et que les deux îles seront érigées plus tard en Marquisat des îles d'Or.

Louis II et la reine Yolande tentèrent d'attirer le Monge à leur cour. Il s'y rendit quelquefois mais «pour retourner bientôt et avec plus de délices à sa chère retraite».

Sa mort survint en 1408 à Lérins suivant les uns, à l'île du Levant selon d'autres auteurs

C'est au début du XV^e siècle que se rapporte un épisode marquant de la piraterie barbaresque ; Le maréchal Boucicaut qui revenait de Gênes pour gagner la Provence eut à combattre sur sa route quatre galères des Maures. Le combat livré près de Villefranche dura toute la nuit et ne prit fin que le lendemain soir, sous le rocher de Brégançon. Les Maures avaient perdu quatre cents hommes. Ils s'enfuirent vers l'île d'en face (Port-Cros ou Bagau, et de là cinglèrent secrètement à minuit pour les côtes de la Barbarie.

Rien ne nous apprend si *Pierre Mège premier propriétaire de Porquerolles*, conserva longtemps son domaine et s'il le transmit à ses descendants ; mais l'île avait fait retour à la Couronne quand le bon roi René, comte de Provence et roi de Sicile, la concéda à *Palamède de Forbin*, seigneur de Soliers (Solliès), avec les mêmes réserves que précédemment, mais moyennant la somme de 700 florins (1471).

Quelques années plus tard un autre Forbin Nicolas se fait tuer aux îles d'Hyères «en combattant contre un vaisseau qui ne pouvait être qu'un corsaire mauresque».

Réunion de la Provence à la France

En l'année 1481, la Provence fut réunie à la France par le roi Louis XI, héritier du dernier comte mort sans enfants.

devaient figurer. Ce serait donc une pure création et pas la seule de l'imagination de Nostradamus.

M.Chabanneau aurait découvert la clef de l'énigme. Le Monge des Iles d'Or serait l'anagramme de Jules Raymond de Soliès, ami intime de Nostradamus et auteur d'une *Chronographia Provinciæ* (inédite) que Nostradamus cite sous le titre de Commentaires des Antiquités de Provence Il fut un fervent calviniste du XVI^e siècle. Sa vie offre de nombreuses ressemblances avec celle du pseudo Monge du XIVE (Tiré de *l'Abbaye de Lérins*, par H. Moris)

Cependant les incursions des pirates algériens et tunisiens devenaient intolérables, et les Turcs entrés en scène avec des fustes et des galères ôtaient toute sécurité sur les côtes de Provence. Une croisade en 1517 fut prêchée à Marseille sur la place de la Major pour refouler ces infidèles vers l'Orient.

Pendant que la crainte les éloignait, le seigneur de Soliers fit rebâtir le château de Porquerolles qui tombait en ruine. Mais des Maures restés dans leurs souterrains enlevèrent une barque de maçons et d'autres ouvriers qui allaient chercher des pierres à bâtir (1519).

En 1520, les Turcs revenus de leur crainte repartirent de Constantinople avec des galères soutenues par vingt quatre fustes ; ils capturèrent quelques navires chrétiens aux îles d'Hyères, coupèrent la main droite, les oreilles, le nez et firent une grande croix sur la tête à deux de leurs prisonniers, et ils les envoyèrent dire à leur roi : «Voyez la croisade que vous avez fait prêcher».

«Il vint un jour où les îles qui servaient depuis si longtemps de repaire aux infidèles faillirent devenir le boulevard de la Chrétienté.

«C'était après la prise de Rhodes par Soliman en 1522 les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem dépossédés sollicitèrent de François 1er le droit de s'établir aux îles d'Hyères. Le roi ne se pressant pas de répondre, les intrigues de Charles-Quint firent accepter au grand maître Villiers de l'Isle-Adam l'île de Malte où l'Ordre vint se fixer en 1530. Plus tard encore il fut question de leur céder l'île du Levant¹».

A partir de cette époque les documents historiques abondent sur les îles. François 1er visite la ville d'Hyères, en 1530.

Il reçoit favorablement la supplique d'une population effrayée des déprédations incessantes des Corsaires barbaresques et une série de mesures est prise aussitôt en vue d'amener la paix sur ce rivage troublé.

Une forte garnison est envoyée à Porquerolles pour en chasser les Maures. Ordre est donné de reconstruire la forteresse de Sainte Agathe et d'élever le château fort de Port Cros Les îles de Port-Cros et du Levant sont érigées en marquisat des Iles d'Or au bénéfice du valeureux Bertrand d'Ornessan, baron de Saint-Blancard à condition de «les mettre en labour et les garder contre les Corsaires».

En 1535 la guerre étant rallumée entre François 1er et Charles-Quint, celui-ci pénètre en Provence et donne l'ordre à son général des galères André Doria de ravager toutes les côtes de France. Pendant cet ouragan de destruction les îles d'Hyères reçoivent le nom passager d'*Iles d'Autriche*.

On place ici un premier essai, quelquefois répété dans des temps ultérieurs, de déporter sur les îles de mauvais sujets français d'une surveillance incommode sur le Continent.

Henri 11, en 1550, accorda le droit d'asile dans tout l'archipel aux scélérats, aux femmes libertines, à tous les repris de justice dont la France était encombrée. La colonie qui devait dans la pensée du roi, s'amender et peupler

¹ *Les îles d'Hyères*, par E. Jahandiez

définitivement les îles, prospéra rapidement et singulièrement. Les mauvais sujets se transformèrent bientôt en pirates. Ils devinrent même si audacieux et si redoutables qu'ils opérèrent des sorties jusque dans le port de Toulon, où ils pillèrent et tentèrent d'enlever un navire de la marine royale. Henri II ne tarda pas à les supprimer ; mais il fallut toute l'autorité de Louis XIV pour arriver à la destruction complète de ce nouveau fléau pire que les précédents.

Dans ses écrits, le célèbre auteur de Gargantua et de Pantagruel se signe : Rabelais calloier des îles d'Hyères, et son buste élevé à Meudon fait mention du même titre. On ne sait s'il faut attribuer à ce mot «calloier» le sens grec de moine *Kalos*, ou si l'on doit chercher une autre signification.

Les Turcs, alliés à la France contre l'Autriche sous François 1er, nous étaient encore fidèles sous Henri II et leurs flottes s'appuyaient fréquemment sur les îles d'Hyères. Ils y avaient hiverné en 1558, quand à la fin de leur carême survint la fête du Beiran. Ils invitèrent les troupes françaises à leurs réjouissances. Celles-ci acceptèrent la fraternelle invitation et solennisèrent la fête des Turcs «par manière de plaisir et pour les saluer bravement».

Au cours du XVIe et du XVIIe siècle, les déprédations des pirates continuent aussi fréquentes que par le passé, et nous voyons les propriétaires des îles qui trouvaient plus de peine que d'honneur à les posséder, se succéder très rapidement.

Richelieu, ministre de Louis XIII, fit réparer et améliorer le fort Ste Agathe de Porquerolles et le château fort de Port-Cros. Il fit construire les forts du Grand Langoustier du Petit Langoustier de l'Alicastre, de l'Estissac, de Port Man, et élever une tour à l'Eminence.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne et la fin du règne de Louis XIV, le royaume de France, tout brillant de ses victoires précédentes, venait de connaître à son tour, l'infortune du sort. Il fut entamé au nord et au midi, et les îles, éternelle proie des pirates et des armées étrangères, eurent leur part de revers. Chassés de Turin, les Français furent attaqués à Toulon par l'armée combinée du duc de Savoie et de l'Autriche. Une flotte importante s'empara de Porquerolles et de la ville d'Hyères (1707) et s'installa dans la rade des Salins.

L'année d'après, une escadre anglo-hollandaise qui menaçait aussi les côtes de Provence mouilla entre Brégançon et Bagau. L'ennemi descendit sur cette dernière île, tua une quantité de bestiaux au commandant de Port-Cros, et brûla sa barque chargée de bois pour Marseille, mais il n'osa pas attaquer dans ses forts le Commandant militaire qui ripostait admirablement de sa petite artillerie.

En 1743, il ne restait plus un seul soldat dans les îles. Les forts les mieux situés comme les châteaux de Porquerolles et Port-Cros servaient de résidence aux seigneurs, quand par hasard ils s'aventuraient dans leurs domaines ; les autres étaient transformés en bergerie. Cependant sous Louis XV en 1744 le ministre de la Marine de Maurepas ordonna la réparation de toutes les forteresses. Celle de l'Estissac avait déjà été restaurée par Vauban.

Nous lisons dans une pièce officielle datée du 12 juillet 1757, qu'il y avait dans les îles un bataillon de milice de Chalon-sur-Saône et une compagnie d'Invalides d'environ soixante hommes.

Vers la même époque, les Frères de la Croix, rapporte Chassinat, s'étaient établis à l'île du Levant, et on pouvait les considérer comme les successeurs des moines de l'ancien couvent de Lérins. Ils s'y livraient à l'agriculture

. Viennent maintenant les époques troublées de la Révolution.

Après la prise de Toulon par le général Dugommier aidé du jeune commandant Bonaparte, en décembre 1793, les escadres anglaise et espagnole vinrent mouiller aux Iles d'Hyères, dont elles s'étaient emparées. Le fort de Port-Cros, nous dit encore Chassinat, était resté sous le commandement d'un ancien royaliste qui avait été oublié sur cette petite île, où il avait su se tenir dans l'ombre et le silence, à l'abri de la surveillance inquiète du gouvernement républicain.

Les Anglais ayant abordé dans l'île, leur chef invita le naïf commandant à venir assister à une fête à bord de son bateau. Pendant qu'il se livrait au plaisir d'une cordiale réception, des marins anglais débarqués en secret, surprirent la garnison et s'emparèrent du fort. Quand la fête fut terminée, l'officier voulut retourner à Port-Cros, mais l'amiral lui déclara qu'il était son prisonnier. Au même instant, une terrible détonation qui lança des pierres jusque sur les vaisseaux amarrés dans le port, annonça au malheureux commandant la destruction de la forteresse et de son château.

«C'est alors que fut créé pour Toulon et les îles d'Hyères, dit M. Jahandiez, une commission dont le général Bonaparte paraît avoir fait partie.

«D'importants travaux furent commencés pour réorganiser la défense des îles. Malheureusement la confusion occasionnée en France par l'invasion des frontières vint les arrêter dès le mois de juin 1794». Ils furent repris sous l'Empire en 1810 et terminés avant 1813.

Nous devons à Napoléon Ier une série de fortifications moins somptueuses mais aussi importantes par le nombre que celles de Richelieu : Le Bon Renaud, le Lequin, le Galéasson à Porquerolles ; la batterie du Sud ou de Jeannet, le fort de la Vigie, à Port-Cros ; les batteries de l'Est, du Nord, à Bagau, et la batterie de l'Arbousier à l'île du Levant.

La plupart de ces fortifications furent remaniées par Louis-Philippe et Napoléon III.

Napoléon III fit construire le fort de l'Eminence et restaurer le fort de Port Man, à Port-Cros. La Repentance, à Porquerolles, date de 1886.

Les trois îles, prospères avant l'invasion des Anglais, avaient été pillées, incendiées, ravagées par ces conquérants, et les habitants avaient presque tous fui, de gré ou de force, un sol devenu inhospitalier.

Port-Cros comptait de nouveau cinquante habitants en 1804. Au temps du Premier Empire un hôpital s'élevait sur l'emplacement actuel de l'église. Le pré

du bord de mer servait de place d'Armes et la maisonnette ruinée qui est perchée au-dessus du village faisait l'office de poudrière.

Le chiffre de la population civile augmenta jusque vers la fin du XIX^{ème} siècle, sans jamais atteindre la centaine, hors le temps de la prospérité de l'usine de Port Man

L'île du Levant, au sujet de laquelle nous voyons un dernier fait de piraterie en 1804, eut de tout temps et plus que les deux autres îles des à-coups de population. Peu habitée après la Révolution, elle contenait, en 1860, 500 habitants y compris les 2 ou 300 détenus du Pénitencier. Elle en avait encore 81 en 1876 en exceptant le faible effectif qui restait de l'Etablissement. La suppression des Enfants de l'Assistance Publique, définitive en 1879, avait daté virtuellement de 1866 à la suite d'un fait des plus tragiques. Les détenus s'étaient révoltés et avaient procédé à un pillage général. Quelques-uns, après avoir envahi les caves, s'y enivrèrent et mirent le feu à un fût de pétrole. Une terrible explosion s'en suivit qui les rejeta pantelants dans toutes les directions. Quatorze cadavres carbonisés restèrent accrochés aux barreaux des fenêtres. D'autres enfants s'étaient enfermés dans le fort de l'Arbousier où il fallut leur faire un véritable siège. D'autres encore trouvèrent la mort, on essayant de franchir sur des radeaux improvisés la petite passe qui sépare l'île du Levant de l'île de Port-Cros.

Porquerolles était devenue le domaine de l'Etat, par suite de l'émigration de son propriétaire M. de Lenoncourt, et sa population alla croissant d'année en année.

La calamité du XIX^e siècle fut pour elle le procès des concessions. Voici rapportés succinctement les faits de cette malheureuse histoire. Confisqué par la Révolution le domaine de Porquerolles avait été revendu par l'Etat à M. Marquand, à l'exception de quelques hectares de terrain qui s'étendent principalement autour du port.

Pour récompenser les Invalides, la plupart mariés, qui gardaient la forteresse de Sainte Agathe, le Génie militaire, en 1820, accorda à ces vieux serviteurs des *concessions* pour neuf ans avec *renouvellement obligé*. Ces concessions favorisèrent la création du village actuel. Les bénéficiaires jouissaient de droits égaux aux droits des propriétaires. Ils pouvaient acheter, vendre et louer. Seule une modique redevance leur était imposée ; et le Département de la Guerre se réservait simplement le droit de résilier les baux dans les cas où les besoins du service militaire viendraient à l'exiger.

En 1852 se termina le procès intenté au Génie militaire par M. de Lenoncourt, héritier et fils de l'émigré de la Révolution. M. de Lenoncourt fut mis en possession moyennant une certaine somme du domaine de Porquerolles. Il laissait aux habitants la jouissance des concessions aux conditions anciennes. Après lui M. de Vicence se montra aussi bon prince. Mais un nouveau propriétaire, M. de Roussen, voulant unifier son domaine, commença contre les

concessionnaires une longue plaidoirie qui devait se terminer toute à son avantage.

Il fit valoir que le Génie militaire *inapte à aliéner* avait outrepassé ses droits en concédant des baux avec renouvellement obligé, et que de tels baux étaient des ventes déguisées nulles de plein droit. De nombreux habitants de l'île firent appel de ce jugement, mais les plus pauvres et les plus craintifs acceptèrent de M. Roussen, à des conditions cette fois plus onéreuses, un *dernier bail* de dix-huit ans à l'expiration duquel ils renonçaient à toute indemnité.

La prétention de M. de Roussen était d'obliger les concessionnaires à démolir leurs maisons et à transporter leurs matériaux hors de l'île.

Cependant le nouveau procès engagé parut accorder quelque faveur aux concessionnaires. Il stipulait que leurs constructions leur seraient payées après estimation d'experts, et que, jusqu'à l'achat, le concessionnaire paierait à M. de Roussen l'intérêt légal de leur valeur *productive*. Cette non-fixation de délai pour l'achat fut un nouveau piège inconsciemment tendu par les juges aux malheureux insulaires. M. de Roussen *voulut* bien vendre quelques *terrains* à un prix très élevé, et acheter des *bâtisses* dont le rapport dépassait notablement 5%. Mais nombreuses furent les concessions que les victimes ne purent pas racheter.

Au grand détriment de l'aspect général du pays, les constructions élevées sur ces terrains tombent lamentablement en ruines. M. de Roussen attendant leur destruction complète pour en devenir, sans frais, l'unique propriétaire. Les concessionnaires, en effet, n'ont aucun intérêt à s'imposer des réparations. Un petit nombre d'entre eux s'y est hasardé. Devenues de bon rapport leurs maisons ont été achetées aussitôt par M. de Roussen.

Dans l'alternative donc de travailler à enrichir leur ennemi ou d'exploiter une maison d'un mauvais rapport, les concessionnaires restent dans l'inaction, découragés par leurs précédents succès. — Une autre désillusion les attendait encore. — Ils espéraient qu'un changement de propriétaire (qui paraissait d'ailleurs de plus en plus imminent) leur amènerait un nouveau maître plus sensible aux questions d'intérêt général et avec qui ils pourraient composer. Mais quand la Cie Foncière acheta l'île de Porquerolles, ils apprirent stupéfaits, que les terrains de concessions se trouvaient exceptés de la vente et transférés par un acte antérieur, au nom de Madame de Roussen !

Saisi d'une pétition des habitants du pays, le Parlement Français a négligé d'examiner cette situation malheureuse qui lui était exposée.

On comprend aujourd'hui que tout autre devait être le plan des concessionnaires. Laisant M. de Roussen à ses plaidoiries ils devaient tenter un procès à l'Administration de la Guerre, car l'Etat qui avait voulu récompenser ses bons serviteurs par des concessions à perpétuité ne pouvait pas se refuser à indemniser les héritiers, des suites de son erreur juridique.

Aujourd'hui toutes ces concessions rachetées par M. Fournier sont rebâties et abritent de nombreux ouvriers ou sont transformées en jolies villas.

Liste des Propriétaires de Porquerolles

- 1303 Pierre Mège, de Toulon.
1471 Palamède de Forbin.
1479 Louis de Forbin, fils du précédent.
..... Les seigneurs de Pontevès, comte de Carcès.
1575 La Couronne.
..... Marie de Médicis (d'après une pièce du Génie militaire).
1637 François d'Ornano.

Erection du Marquisat de Porquerolles

- Marguerite de Montlaur, veuve de François d'Ornano.
1658 Mathieu Molé, acheteur de Porquerolles, pour le prix de 34.000 livres.
L'île est érigée en marquisat à son bénéfice.
.....François Molé, frère du précédent.
1712 Madeleine et Jean Mollé, nièce et neveu du précédent.
1719 Par suite de la mort de sa sœur, Jean resta seul propriétaire. Celui-ci, l'année suivante (1720) vendit l'île à un nommé L'Hérant de St-Germain, qui l'administra mal et ne la paya point.
1723 A la mort de Jean Molé (25 septembre 1725) ; sa fille Elisabeth Molé, qui en 1717 avait épousé M. Joseph Michel, Nicolas Sublet de Hendicourt de Lenoncourt, s'en tenant à ses reprises, renonça à l'héritage paternel. Le tuteur de ses enfants, lui, l'accepta pour ceux-ci, sous réserve du bénéfice d'inventaire et il poursuivi la réalisation de cet héritage. Le Sieur L'Hérant de St-Germain n'ayant pas payé l'acquisition de Porquerolles, une action fut intentée contre lui, et le Parlement de Paris ordonna la remise de cette île aux héritiers de Lenoncourt, par arrêts en dates des 13 mai 1734 et 21 avril 1735.
1755 Par suite d'un acte de licitation relative à la dite île entre les sieurs et demoiselle de Lenoncourt, le 27 mai 1755, elle fut adjugée moyennant 187.600 livres à l'Abbé de Lenoncourt, l'un des héritiers visé plus haut. La somme ci-dessus n'ayant pu être versée, de l'autorité du Sénéchal de Toulon, il fut procédé à un partage entre les quatre fils de Lenoncourt, à savoir :
Joseph Michel, Nicolas Sublet, abbé de Lenoncourt
Michel Nicolas Joseph Sublet, chevalier de Lenoncourt ;
Baltazar Joseph Michel Nicolas Sublet, comte de Lenoncourt ;
Philippe Gaspard Sublet, marquis de Lenoncourt (dit aussi chevalier d'Henricourt).
1764 Ce dernier vendit son quart de l'île, par contrat du 29 septembre 1764, à Louis Joseph de la Croix de Castries, au prix de 18.000 livres.

.A la mort de celui-ci, le quart de Porquerolles, en vertu de son testament, passa aux mains de son frère, Anne Gaspard de la Croix de Castries, baron de Gaujac, sieur de Meyrargues, capitaine des vaisseaux du Roi, lequel fût, par ailleurs, commandant des troupes dans l'île de Porquerolles. Malgré une requête d'Anne Gaspard de la Croix de Castries, prise cependant en considération par arrêt du Conseil du Roi le 19 décembre 1775, tendant à l'annulation du bail emphytéotique de 1637 et au transfert en sa faveur du Marquisat de Porquerolles, les trois frères de Lenoncourt furent maintenus chacun en ce qui le concernait en possession et jouissance de l'île de Porquerolles, non comprise dans l'acte de vente du 29 septembre 1765 et ce, par arrêté du Conseil du Roi en date du 20 avril 1779.

C'est ainsi qu'au compromis de 1852, le Génie militaire a affaire à M. A. A. Desvallières Sublet, comte de Lenoncourt, agissant tant en son nom qu'en celui des héritiers de M. Eugène Gabriel Hercule de la Croix de Castries, dont il tenait procuration.

Ses mandats lui vendirent du reste leurs droits sur la part qu'ils possédaient de l'île de Porquerolles, au prix de 3.000 francs, par acte du 24 janvier 1854. (Notes de M. Potinière.)

Fin du Marquisat

- 1792 L'Etat.
 1792 Maquan de Brignoles (en grande partie), pour le prix de 18.000 livres.
 Régis, 5 germinal an XII.
 1821 Michel et de Lenoncourt, indivis.
 1827 Michel, seul propriétaire.
 1833 Noilly et Plasse, 80.000 francs.
 1850 On voit Noilly, Plasse, Etat.
 1852 On voit Noilly, Plasse, Lenoncourt, Castries.
 1854 Noilly, Plasse et Lenoncourt, qui achète la part du co-émigré Castries.
 1855 Noilly, Lenoncourt, Bonnet qui achète la part de Vve Plasse, 60.000 francs.
- | | |
|--|-------------|
| 1856 De Vicence achète la part de Noilly : | 71.000 fr. |
| de Bonnet : | 91.000 fr |
| de Lenoncourt : | 40.000 fr. |
| | 202.000 fr. |
- 1881 De Roussen (800.000 fr.), a restauré la ferme de Notre-Dame, construit la maison carrée, élevé la Maison actuelle du Grand Hôtel, créé la porcherie de la Ferme, et développé les cultures de la vigne.

1905 La Compagnie foncière de l'île de Porquerolles (1.500.000 fr.), a construit la grande maison de la Ferme, l'usine électrique, trois bassins d'arrosage, des canalisations, des serres, et prolongé la jetée de la Tour Fondue.

1911 M. Fournier (1.000.100 fr), a amélioré le service des bateaux de la Tour Fondue, a racheté, construit et réparé de nombreux immeubles, restauré les cultures, étendu considérablement les vignobles, clôturé une chasse de chevreuils, lièvres, faisans et perdrix, sur une superficie de 250 hectares. M. Fournier n'a développé jusqu'à cette heure, qu'une partie de son programme. Il se propose, dit-on, de construire quelques villas et d'ombrager les routes du Phare, des Mèdes, du Langoustier, malheureusement très ensoleillées au sortir du village.

Liste des Propriétaires de Port-Cros, l'Île du Levant et Bagaud

Marquisat des îles d'Or

1531 Bertrand d'Ornessan, premier titulaire du Marquisat érigé par François Ier.

1549 Comte de Roquendorff

1550 Gabriel de Luz.

1579 Albert de Gondy, baron de Retz.

1617 Comte de Joigny.

..... Duc de Richelieu.

1656 Gaspard de Couet, second fils du baron de Bormes.

..... Jean-Baptiste de Couet, marquis de Marignanne, neveu du précédent.

1668 Les domaines de Provence.

..... J..B de Couet.

Fin du Marquisat

1783 Simon de Savournin.

1805 Gazzino et Roland (fondateurs de la fabrique de soude de Port Man).

1805 Comte de Retz.

1815 Le Génie militaire achète l'île de Bagaud qu'il a gardée depuis cette date.